



PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire du

comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi 3 juin 2019 à 19 h, dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5.

Liste des présences :

Membres parents	Titre	Présences
Bouchard, Isabelle	Commissaire-parent	Présente
Desroches, Julie	Membre parent	Présente
Fournier, Kim	Secrétaire exécutif	Présente
Fournier, Suzanne	Trésorière	Présente
Gendron, Martine	Membre parent	Présente
Labrecque, Véronique	Membre parent	Présente
Lacombe, Véronique	Représentante CP	Présente
Poulin, Alexandre	Vice-Président et Substitut aux représentants CP	Présent
Poupart, Anne-Catherine	Membre parent	Présente
Ricard, Julie	Présidente	Présente
Rousseau, Mélanie	Représentante CP et exécutif du CP	Présente
Ziane, Nassima	Représentante CP	Présente
Membres participants		
ARSENAULT, André	SERL	Absent
DESROSIERS, Jean-Sébastien	Directeur Service éducatifs	Présent
CHARBONNEAU, Françoise	Commissaire	Absente
COSSETTE, Geneviève	Repr. Professionnels	Présente
CONTANT, Martin	SLESS	Absence motivée
DESBIENS, Yann	Coordonnateur	Absent
LESAGE, Sylvie	Repr. directions écoles Prim. et sec.	Présente
Présences substitués:		
Guido, Sophia	Substitut-1	Présente
Abi Nader, Claudia	Substitut-2	Présente

15 **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;**
16 Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 23.

17
18 **2. Questions du public;**
19 Question envoyée par courriel : une école fournit un ipad à un élève, l'étui est brisé, le parent a
20 demandé à le faire remplacer, l'école veut que le parent paie. La mesure 30810 est assez bien
21 balisée par rapport à la négligence ou au bris, si c'est un cas de négligence, le parent doit payer.
22 Si c'est de l'usure normale, la mesure 30810 s'applique.

23
24 **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
25 Il est proposé par Isabelle Bouchard d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

26
27 **CCSEDHAA 2019-06-03-001** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

28 **4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2019;**
29 Il est proposé par Nassima Ziane d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai tel
30 que présenté.

31
32 **CCSEDHAA 2019-06-03-002** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

33 **5. Suivi au procès-verbal du 6 mai 2019;**
34 Monsieur Jean-Sébastien DesRosiers dépose le document démontrant le nombre d'élèves ayant
35 un code de difficulté, s'ensuivent des explications sur les différents codes par Geneviève
36 Cossette.

37
38 Ligne 63 sur le budget, le suivi est à venir à l'automne.

39 **Dossier à suivre**

40
41 Les résolutions sur le plan triennal et les orientations budgétaires ont été adoptées par courriel.

42 *Plan triennal :*

43 **ATTENDU** la consultation ayant cours ce printemps 2019 sur le plan triennal 2019-2022;

44 **ATTENDU** l'article 187 de la loi sur l'instruction publique qui stipule que le comité consultatif des
45 services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour
46 fonctions entre autres :

47 1° de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services
48 éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

49 2° de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour
50 les services à ces élèves.

51 **IL EST PROPOSÉ PAR** Julie Ricard, représentante

52 **ET RÉSOLU**

53 **QUE**

54 La CSDL adopte le plan triennal de répartition et destination des immeubles 2019-2022.

55 Conserver des horaires plus tôt pour le préscolaire;

56 **CCSEHDAA 2019-06-03-003**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

57 *Orientations budgétaires :*

58 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), le CCSEHDAA doit donner son avis à la
59 commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services aux élèves
60 handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

61
62 **ATTENDU** que selon la loi sur l'instruction publique (LIP), la commission scolaire indique,
63 annuellement, au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté
64 d'adaptation ou d'apprentissage, les ressources financières pour les services à ces élèves et
65 l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le Ministère de
66 l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

67
68 **Il est proposé par : Alexandre Poulin**

69
70 **Et RÉSOLU**

71 **QUE** la CSDL maintienne son orientation d'investir les sommes supplémentaires requises pour répondre
72 aux besoins et aux capacités des élèves HDAA et ce malgré les compressions budgétaires récurrentes
73 exigées par le MEES;

74 **QUE** les recommandations pédagogiques émises par le CREBP soient maintenues et mises en place
75 afin de répondre aux besoins des élèves HDAA;

76 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour le soutien à l'intégration aux élèves HDAA soit à la hauteur des
77 besoins des élèves;

78 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour les services aux élèves des classes spécialisées soit
79 maintenue tout en prenant en compte l'augmentation de la clientèle;

80 **QUE** l'enveloppe budgétaire allouée pour les services en orthophonie (et agents de rééducation de
81 langage) tant pour les classes spécialisées que pour les services en classes intégrées soit maintenue et
82 majorée en fonction des besoins des élèves HDAA;

83 **QUE** l'attribution du nombre d'heures de service de base en éducation spécialisée (5-10-15) dans chacun
84 des bâtiments/pavillons du primaire soit maintenue sans tenir compte des mesures dédiées;

85 **QUE** le panier d'heures de service de TES allouées au niveau du primaire et du secondaire soit majoré
86 en fonction de l'augmentation annuelle de la clientèle et en faire une reddition de compte au CCSEHDAA.

87 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service d'encadrement spécifique aux dineurs et au service de
88 garde tienn compte des besoins de la clientèle HDAA et soit majorée en fonction de la clientèle;

89 **QUE** l'allocation budgétaire pour le service de transport scolaire (berlines) aux clientèles HDAA soit
90 maintenue tout en considérant que la durée maximale du transport ne doit pas excéder 45 minutes, à
91 moins d'une entente extraterritoriale;

92 **QUE** la CSDL s'assure que la répartition du nombre d'élèves dans les classes spécialisées dû aux
93 manques d'espaces revienne à la norme de l'année 2015-2016 tout en tenant compte des besoins et
94 capacités de ces élèves;

95
96 **QUE** le CCSEHDAA soit informé des montants accordés par le MEES pour les mesures dédiées aux
97 élèves HDAA.

98 **QU'ADVENANT** que les paramètres budgétaires finaux de la CSDL ne puissent rencontrer les
99 recommandations du CCSEHDAA citées plus haut, la CSDL puisse en informer le CCSEHDAA afin
100 qu'ensemble, on puisse établir des pistes de solution.

101
102 **CCSEHDAA 2019-06-03-004** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

103
104 Ligne 127, le Dr Motron a affectivement tenu une conférence.

105
106 Ligne 134, prix persévérance : Ce suivi est pour informer le comité de l'an prochain afin qu'il se penche
107 sur les différentes options avant le lancement du prix. Le nouveau comité sera formé en novembre, il
108 faudra donc en parler en décembre-janvier. **Dossier à suivre**

109
110
111 **6. Plan d'action 2019-2020;**

112 Julie Ricard affirme que les priorités sont à établir pour la prochaine année. Car en plus de tous
113 les sujets annuels, comme les consultations, le transport, le CCS doit établir une liste de priorités
114 afin d'assurer un suivi rigoureux.

115 Cette année plusieurs discussions ont eu comme sujet le transport, car c'est un enjeu constant
116 pour les parents.

117 Une suggestion est faite pour que l'an prochain, un suivi soit fait afin de s'assurer que le transport
118 lors de la rentrée scolaire se déroule sans accrochages.

119 Les autres priorités du CCS seront établies pendant la saison estivale et présentées lors de l'AGA.
120 La communication dans les écoles est importante. Les informations transmises aux parents
121 deurent à parfaire.

122 Au niveau du plan d'intervention, un nouvel outil a été implanté, il faudra s'assurer qu'il est
123 fonctionnel et efficace. M. DesRosiers est confiant que ce sera le cas, et qu'une démonstration
124 sera présentée en début d'année pour montrer le fonctionnement.

125 Il y aura le budget, le suivi du volet financement, Mme Sylvain viendra répondre aux questions et
126 faire la présentation.

127 TEVA : Poursuivre le développement entrepris. Il serait souhaitable d'en apprendre un peu plus
128 sur les rôles de chacun, comment les ressources professionnelles sont distribuées au sein de la
129 CSDL. Qui fait quoi et dans quelle mesure ils sont mobilisés.

130

131 Le bilan de la démarche des évaluations et des suivis en orthophonie sera faite au CCS à
132 l'automne. Isabelle Bouchard tient lever son chapeau à la CS qui sort des normes habituelles et
133 est imaginative pour trouver des solutions afin de pallier à la réalité actuelle qu'est le manque de
134 ressources professionnelles.

135
136

7. Rapport des sous-comités :

137

7.1 Comité communication (conférences, site Web)

138

139 Une présentation est faite par Nassima Ziane et Martine Gendron

140

141

1. Conférences et entente avec l'ITA

142

143

144 Clarifier avec M. DesRosiers s'il est possible d'envoyer un communiqué pour annoncer les
145 conférences dans les écoles. Seules les conférences pour lesquelles il y a une entente entre
146 l'ITA et le CCS seront transmises aux directions d'écoles. (Ces conférences ont lieu à l'école
147 Curé-Antoine-Labelle.

Dossier à suivre

148

149

2. Visibilité

150

151

152 Possibilité de s'afficher dans des centres communautaires, par exemple le Centre du Sablon
(Chomedey).

153

154 Est-ce qu'il existe un dépliant du CCSEHDAA et si oui, où? La réponse est qu'un dépliant a
155 déjà été imprimé et distribué dans les écoles, il est disponible sur le site web de la commission
scolaire.

156

157 Est-ce nécessaire de le mettre à jour? Peut-on le distribuer dans différents endroits, par
158 exemple des centres communautaires, des ressources pour les enfants ayant des besoins
159 particuliers, directement dans les écoles de la CS Laval (par l'entremise des assemblées
160 générales des écoles ou autres événements). Le dépliant pourra être distribué par courriel, le
papier n'étant ni économique ni écologique.

161

162

Serait-il pertinent de créer un groupe, une page ou un profil Facebook

163

164 Est-ce que ce moyen de diffusion serait seulement géré par le CCS ou nous aurions un profil et
165 nous pourrions partager des publications sur des groupes plus importants en termes de taille,
166 comme ceux de la commission scolaire ou du comité de parents. Il faudra alors identifier une
167 personne qui s'occuperait de gérer ces publications. La gestion de la page serait complexe. Au
168 final, les membres statuent que l'option Facebook n'est pas une option qui doit être retenue.
169 Alexandre Poulin propose d'utiliser le bulletin du personnel plutôt qu'une page Facebook.

170

171

172 Lors de l'AGA de chacune des écoles, il devrait y avoir un point CCS. Le but est de sensibiliser
173 et atteindre un maximum de parents.

173

174

175 Le comité communication devrait envoyer les informations à la secrétaire afin que celles-ci
176 soient publiées dans le bulletin du personnel. **SUIVI**

177
178 Les membres du comité communication aimeraient assister à des conférences touchant les
179 élèves HDAA et être remboursés par le CCS. La réponse est oui, conditionnellement à ce que
180 ce soit approuvé par le CCS au préalable. Les factures devront être acheminées à la secrétaire.

181
182 **7.2 Comité du Prix Persévérance;**

183 Les remises de prix sont commencées, il n'est pas facile pour les membres de se rendre
184 disponibles pour les remises, car elles ont lieu de jour. L'important est qu'il y a toujours un
185 membre du CCS qui est présent.

186
187
188
189 **7.3 Comité directeur (CREBP);**

190 Aucune rencontre.
191 Cette année il y a eu 1 seule rencontre. Le dossier sera relancé cet automne.

192
193 **7.4 Ententes extraterritoriales;**
194 Aucune.

195
196 **8. Mot de la présidente;**

197 Madame Ricard tient à remercier tous les membres du CCS pour leur implication. Ce fut une très
198 belle année, pas toujours facile, les opinions sont agréables à partager. En septembre, ce sera la
199 dernière réunion, les suivis seront faits et l'aga en octobre.

200
201 **9. Mot du commissaire parent EHDAA;**

202 Les sujets des dernières semaines ont été
203 Les critères d'inscriptions de l'école internationale
204 Les plans d'effectifs
205 Les horaires d'entrée et de sortie des écoles qui ont été votés. L'option du moindre mal a été
206 adoptée.

207 Les règles budgétaires. Mme Sylvain a parlé de la résolution du CCS. Tout sera pris en compte
208 sauf le panier d'heures (5-10-15) et le retour aux anciennes normes, car ce serait impossible de
209 le faire.

210
211
212 **10. Mot des représentants au comité de parents;**

213 Il y a eu présentation d'Isabelle Beaudry du plan triennal, lors duquel un peu plus de détails ont
214 été expliqués.

215
216 Il y a eu présentation de Mme Lortie d'un genre de « Lab-école », qui a été organisé avec les
217 gens du milieu communautaire. Le focus est mis sur environnement, il se sont rêvés une école.
218 Le tout sera présenté au ministère.

219
220 Pour ce qui est du recours collectif en lien avec la gratuité scolaire, les chèques ont commencé à
221 être envoyés aux parents.
222

223 Le résultat du sondage sur les maternelles 4 ans est terminé, le tout est dans les mains du
224 ministre.

225
226 Il y aura un ABC le 11 juin prochain, le thème étant la prévention de la toxicomanie chez les
227 adolescents.

228
229 La prochaine rencontre du comité aura lieu le 10 juin.

230
231
232

11. Mot du directeur des Services éducatifs;

233 Point d'information : les 3-4 octobre, il y aura une conférence donnée par des experts, ayant pour
234 sujet : mieux comprendre la neurodiversité.

235
236 À la clôture de sa 2^e année à la barre des services éducatifs, Jean-Sébastien DesRosiers tient à
237 remercier les membres pour leur constante implication. Il fait un récapitulatif des différents
238 éléments abordés au cours de l'année. Il fait le constat que le contenu des rencontres est appelé
239 à générer des discussions animées qui fait avancer les dossiers des élèves HDAA. Il espère le
240 retour de sous-retour l'an prochain.

241
242

12. Varia;

243 • Suzanne Fournier : surplus au budget : tout comme pour les deux derniers
244 exercices financiers, il reste un budget de 800\$. Il y a 2 ans, c'est l'école Jean- Piaget qui
245 en a bénéficié et l'an dernier, c'est Horizon-Jeunesse. Ce serait bien cette année d'offrir
246 le montant à une école primaire, ou bien une école où il y a un pôle de service.

247
248 Geneviève Cossette suggère que le montant soit alloué à l'école St-Norbert. La direction de
249 l'école St-Norbert désire libérer la salle d'apaisement en ajoutant des parcours sportifs.
250 L'indice de défavorisation de cette école est de 10 et l'école est surchargée d'élèves.

251

252 **ATTENDU** que le CCSEHDAA a l'habitude, lorsque cela est possible, d'allouer une somme dans une
253 école pour un projet particulier,

254 **ATTENDU** la proposition de Geneviève Cossette,

255 **IL EST PROPOSÉ PAR** Suzanne Fournier, représentante;

256 **ET RÉSOLU**

257 **QU'**

258 un montant de 800\$ soit octroyé à l'école St-Norbert afin qu'ils puissent procéder à l'achat de parcours
259 sportifs.

260

261 **CCSEHDAA 2019-06-03-005**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

262
263 Julie Desroches tiens à rappeler que la semaine québécoise des personnes handicapées sera
264 du 1^{er} au 7 juin prochain.

265
266 **13. Levée de l'assemblée.**

267
268 À 21 h 10 , l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Julie Ricard en propose la levée.
269 La prochaine rencontre est prévue en septembre, la date étant à confirmer.

271 **CCSEDHAA 2019-06-03-006**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

272
273

274
275 _____
276 Kim Fournier
277 Secrétaire exécutif

278
279 Marie Josée Hébert (Secrétaire de la rencontre)



Julie Ricard
Présidente